



Monsieur Fernand Etgen  
Président de la Chambre  
des Députés

Luxembourg, le 18 janvier 2022

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, j'aimerais poser une question à Monsieur le Ministre de la Sécurité sociale concernant les demandes d'autorisation préalable de la CNS pour un transfert à l'étranger.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.



Max Hengel  
Député